



ENSEMBLE

POUR UNE RÉUNION SOCIALE ET SOLIDAIRE

LA LETTRE MENSUELLE DE LA
CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DE LA RÉUNION

NOUVEAU A LA REUNION

Retrouvez sur notre site le guide édité par la Préfecture

« Vous créez une association, l'État répond à vos questions »

Et bien d'autres actualités sur www.cres-reunion.com

**RENSEIGNEMENTS
ET
ADHÉSIONS**



02/62/21/50/60

ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS POUR PERENNISER LES EMPLOIS

Soutenu par l'Europe, le Dispositif Local d'Accompagnement des associations à la Réunion a été lancé officiellement à la CRES le 31 janvier dernier par l'État, la Caisse des Dépôts et Consignations, le Conseil Régional et le Conseil Général.

► Quels objectifs ?

Ce dispositif propose un accompagnement de proximité aux associations d'utilité sociale qui emploient des personnes sous contrat aidé et qui sont engagées dans une démarche de consolidation de leurs activités et de pérennisation de leurs emplois.

La démarche doit être volontaire. Les associations doivent ainsi avoir identifié des difficultés qui nécessitent un appui professionnel externe.

► Deux structures de proximité : l'AREP et l'APR

L'AREP (Association Réunionnaise d'Éducation Populaire) et l'APR (Association pour la Promotion en milieu Rural) sont à la Réunion les deux Dispositifs Locaux d'Accompagnement (DLA) qui accueilleront, informeront et soutiendront les associations dans cette démarche de consolidation.

Leurs missions : réaliser avec l'association un diagnostic, définir les appuis nécessaires, mettre en place un plan concerté d'actions d'accompagnement réalisées par des prestataires externes.

Mais, ces structures ne peuvent pas : financer le fonctionnement ou l'investissement de l'association, ou construire et conduire le projet associatif à sa place.

► Un centre de Ressources et d'Animation

Dans un souci de cohésion et de complémentarité des dispositifs d'aide aux associations, la CRES et l'ARVISE ont été missionnées pour être Centre de Ressources et d'Animation au niveau régional. Leurs missions : coordonner, animer, promouvoir le dispositif. Le CROS (Comité Régional Olympique et Sportif) est engagé dans le dispositif pour l'accompagnement

des associations sportives avec lesquelles il travaille en partenariat.



Lancement officiel du Dispositif local d'Accompagnement par les partenaires à la CRES

► 150 associations pour l'année 2005

Ce dispositif est prévu pour une durée de trois ans. Le nombre d'associations accompagnées par les DLA en 2005 est fixé à 150. Pour cette première année, le dispositif soutiendra prioritairement les associations qui emploient des contrats emplois jeunes. Pour l'instant, l'association « Moring du Port » et l'association « Un Toit pour Vivre » à Saint-Denis ont déjà entamé les démarches pour bénéficier de cet accompagnement.

Contacts :

AREP (zone nord et sud)

M. Florent HURHUNGEE
Gsm : 0692 07 39 79 Fax : 0262 35 57 09
Courriel : arep.dla@wanadoo.fr

APR (zone ouest et est)

M. David VILLARET
Tel. : 0262 58 18 96 Fax : 0262 29 44 55
Courriel : apr-dla@hotmail.com

CRES

Pour en savoir plus sur ce dispositif : www.cres-reunion.com.

Venez aussi découvrir notre Centre de Ressources, ouvert du lundi au vendredi au 24, rue du Général de Gaulle à Saint-Denis.

Tél. : 0262 21 50 60



LE COIN DU NET

<http://www.cnlrq.org>

Visitez le nouveau site du réseau des régies de quartier.

<http://www.avise.org>

Visitez les dernières évolutions du site de l'AVISE, avec plus de ressources en ligne...

CHAMBRE RÉGIONALE
DE
L'ÉCONOMIE SOCIALE
DE
LA RÉUNION

c/o Maison de l'Economie Sociale
24 rue du Général De Gaulle
97400 SAINT-DENIS

Téléphone
02 62 21 50 60

Télécopie
02 62 21 50 61

Messagerie
contact@cres-reunion.com

Avec la participation de :



Direction du Travail,
de l'Emploi et de la
Formation Professionnelle
de la Réunion



APPEL A PROJETS 2005

☛ Appel à projets de la Fondation de France « Dynamiques collectives : quand vos initiatives solidaires créent de l'emploi ». Date limite dépôt des dossiers : 25 mars et 2 septembre 2005. Site : www.fdf.org.

☛ Concours de la Fondation Crédit Coopératif « Prix et Trophée de l'initiative en économie sociale ». Date limite dépôt des dossiers : 18 mars 2005. Site : www.credit-cooperatif.coop.

☛ Appel à projets Semaine du Développement Durable à la Réunion du 30 mai au 5 juin prochain. Date limite dépôt des dossiers : 6 avril 2005. Site : www.reunion.ecologie.gouv.fr.

Retrouvez toutes ces actualités sur www.cres-reunion.com (Actualités)

LES BELIERS, UNE ASSOCIATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET DE L'EMPLOI



L'association les Beliers a été créée à Sainte-Rose en 1993, avec pour objectif de favoriser le développement local. Ses trois axes sont de :

- favoriser l'insertion des publics en difficulté par le biais d'activités d'utilité publique ou sociale ;
- contribuer au développement économique local en créant des projets structurants ;
- aider au montage de structures adaptées participant à ce développement notamment par la création et le soutien de Groupement d'Intérêt Économique, de sociétés coopératives, d'entreprises et associations.

C'est donc à travers la recherche d'activités adaptées au milieu et respectueuse de l'environnement que l'association a développé l'emploi et l'insertion.

Plusieurs types d'activités sont aujourd'hui le fruit du « secteur recherche développement », tels que :

- l'aménagement de sentiers ;
- le plan de gestion de la Forêt de Bois Blanc conventionné avec le Conseil Général ;
- l'aménagement de zones réservées aux cultures traditionnelles : vanille, café, cacao ;
- l'organisation de visites guidées ;
- l'atelier expérimental pour la création de nouveaux produits artisanaux.

Afin d'organiser et de structurer ces activités et en cohérence avec l'objectif d'accompagnement des projets, plusieurs structures ont été créées :

- AES (Association pour l'Emploi Solidaire) : outil administratif au service

du développement économique et de l'insertion en tant que prestataire de service. C'est aussi un centre de formation ;

- GIE Réunion Vert Bleu : interface commerciale entre le monde de l'économie et de l'insertion, participation à la conception de schéma directeur touristique ;
- ARCT (Association pour la Renaissance des Cultures Traditionnelles) : elle assure les plantations traditionnelles, organise la vente de produits et intègre un aspect touristique ;
- ADAT (Association, pour le Développement de l'Artisanat Traditionnel) : création, production et vente des produits liés à l'artisanat local.



Les ateliers de production artisanale à Sainte-Rose

L'ensemble de ces structures représente 90 emplois aujourd'hui pour des publics en difficulté.

Contact : M. Daniel BRIANDY, Directeur

Association Les Beliers

170, RN2 1^{er} étage

Centre ville BP26

97439 SAINTE-ROSE

Tél. : 0262 47 25 26

Fax : 0262 47 35 44

Courriel : associationlesbeliers@wanadoo.fr

Site : <http://perso.wanadoo.fr/beliers>



www.cres-reunion.com